



URBASER ENVIRONNEMENT
Zone Industrielle de Fos sur I
Route quai Minéralier
Lieu Dit Caban Sud
13270 Fos Sur Mer

DIRECTION REGIONALE SUD-EST :

44, rue Louis Aulagne
69600 OULLINS

Tél. : 04 78 87 55 30
Fax : 04 78 87 68 18

ELEMENTS A RAPPELER LORS DE VOTRE REGLEMENT :

N° Client :
N° de Fre : 10 03 01 1450
Règlement : 45J

Oullins, le 31 Janvier 2010

FACTURE N° 10 03 01 1450

Pour tout renseignement concernant cette facture, veuillez contacter le : 04 78 87 55 30

DESIGNATION	MONTANT HT EURO														
Période du 18/12/09 au 31/12/09															
CTS/EVERE/CTS 7 X 3 395,00€	23 765,00														
CTN/EVERE/CTN 7 X 3 757,00€	26 299,00														
<table><tr><td>Imputation :</td><td>2116</td></tr><tr><td>Analytique :</td><td>FBS</td></tr><tr><td>Echéance :</td><td></td></tr><tr><td>Bon pour accord :</td><td></td></tr><tr><td>Bon à Payer :</td><td></td></tr><tr><td>Saisi : VS</td><td>Koko :</td></tr><tr><td>Commentaires :</td><td></td></tr></table>	Imputation :	2116	Analytique :	FBS	Echéance :		Bon pour accord :		Bon à Payer :		Saisi : VS	Koko :	Commentaires :		
Imputation :	2116														
Analytique :	FBS														
Echéance :															
Bon pour accord :															
Bon à Payer :															
Saisi : VS	Koko :														
Commentaires :															
Montant HT	50 064,00														
Montant TVA 19.6%	490,63														
Montant TVA 5,5%	2 615,84														
NET A PAYER	53 170,47														
Nos factures sont payables comptant sans escompte et de préférence par virement bancaire ou postal sur le compte suivant ouvert à la BNP PARIBAS - Code Banque : 30004 - Code Guichet : 02146 - Compte : 00010241064 - Clé : 74 - TVA acquittée sur les encaissements -															
REGLEMENT A ADRESSER A : VFLI - 6, rue d'Amsterdam - 75009 -PARIS - Tél. : 01.55.07.81.00 - Fax : 01.55.07.82.68 - RCS PARIS B 408 169 043 - TVA : FR 93408169043 -															

En conformités avec les lois n° 92-1442 du 31 décembre 1992 et 93-122 du 29 janvier 1993 relatives aux délais de paiement entre les Entreprises, la Société répercutera en cas de retard de paiement, des intérêts de retard représentant une fois et demie le taux légal défini par les lois susnommées.



15338

Adresse livraison

URBASER ENVIRONNEMENT
Route du Quai Minéralier
ZI de Fos sur Mer
lieu dit Caban Sud
F - 13270 Fos sur Mer

FACTURE N° VFA100102.000568 du 26/02/2010

Adresse facture

URBASER ENVIRONNEMENT
Route du Quai Minéralier
ZI de Fos sur Mer
lieu dit Caban Sud
F - 13270 Fos sur Mer

Client : M4845955 - URBASER ENVIRONNEMENT
Vos références :
Interlocuteur :
RIB : 30004021460001024106474
Nos références : 568

Pos.	Code article	Désignation	Dossier	Quantité	P.U. Brut	P.U. Net	Montant
10	FAC00300	1 au 7 Janvier CTS/EVERE	RFN00886	2 UO	3 395,00	3 395,00	6 790,00
20	FAC00300	1 au 7 Janvier 2010 : CTN/EVERE	RFN00886	1 UO	3 757,00	3 757,00	3 757,00

Imputation :	
Analytique :	
Echancier :	
Bon de commande :	
Bon de livraison :	
Statut :	V.S.
Commentaires :	

TVA	%TVA	Base	Montant TVA
TVA collectée 5,5%	5,50	3 757,00	206,64
TVA collectée 19,6%	19,60	6 790,00	1 330,84

Total net HT :

10 547,00

Montant TVA :

1 537,48

Net à payer : EUR

12 084,48

Mode de livraison : Transport par route
Conditions d'expédition : A l'usine

Conditions de paiement : 45 jours - fin de mois
Mode de paiement : Virement bancaire
Echéance : 14/04/2010

Clause de réserve de propriété (loi 60.335 du 12 mai 1980)

Les marchandises sont vendues avec une clause subordonnant expressément le transfert de leur propriété au paiement intégral du prix, en principal et accessoires. A cet égard, ne constitue pas paiement au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout autre titre créant une obligation de payer. La créance originaire du vendeur sur l'acheteur subsiste, avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété, jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement payé.

Application de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les Textes modifiant la loi.

VFLI SIEGE
6 rue d'Amsterdam
75009 PARIS
SA au capital de 28 654 600 C
SIREN : 408163043
TVA : FR 93 408 163 043
NAF : 4920Z

VFLI SA
6 Rue d'Amsterdam

F - 75009 PARIS
Tel. 01
Fax. 01
TVA : FR 93 408 169 043

Groupe

VFLI

23 AVR. 2010

15990

Adresse livraison

URBASER ENVIRONNEMENT
Route du Quai Minéralier
ZI de Fos sur Mer
lieu dit Caban Sud
F - 13270 Fos sur Mer

FACTURE N° VFA100104.000711 du 15/04/2010

Adresse facture

URBASER ENVIRONNEMENT
Route du Quai Minéralier
ZI de Fos sur Mer
lieu dit Caban Sud
F - 13270 Fos sur Mer

Client : M4845955 - URBASER ENVIRONNEMENT

Vos références :

Interlocuteur :

RIB : 30004021460001024106474

Nos références : 711

Pos.	Code article	Désignation	Dossier	Quantité	P.U. Brut	P.U. Net	Montant
10	FAC00300	Décompte des commandes annulées	RFN00886	1 UO	18 423,00	18 423,00	18 423,00
20		Comme suite aux réunions des 16 Février et 19 Mars 2010					
30		P5 bis - traction ferroviaire du CTS vers CTM FOS - 19 déc - Forfait/jour 1x 3 395,00€ soit 3 395,00€ HT					
40		P8 bis - Traction ferroviaire du CTN vers CTM FOS - 20,21,27,28 Déc - Forfait/Jour 4 x 3 757,00€ HT soit 15 028,00€ HT					
		Imputation :					
		Analytique :					
		Echéance :					
		Bon pour accord :					
		Bon à Payer :					
		Saisi : V.S. Koko					
		Commentaires :					

TVA	%TVA	Base	Montant TVA
TVA collectée 19,6%	19,60	18 423,00	3 610,91

Total net HT :

18 423,00

Montant TVA :

3 610,91

Net à payer : EUR

22 033,91

Mode de livraison : Transport par route

Conditions d'expédition : A l'usine

Conditions de paiement : 45 jours - fin de mois

Mode de paiement : Virement bancaire

Echéance : 14/06/2010

Clause de réserve de propriété (loi 80.335 du 12 mai 1980)

Les marchandises sont vendues avec une clause subordonnant expressément le transfert de leur propriété au paiement intégral du prix, en principal et accessoires. A cet égard, ne constitue pas paiement au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout autre titre créant une obligation de payer. La créance originaire du vendeur sur l'acheteur subsiste, avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété, jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement payé.

Application de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les Textes modifiant la loi.

VFLI SIEGE
6 rue d'Amsterdam
75009 PARIS
SAS au capital de 34 855 200 €
SIREN : 408169043
TVA : FR 93 408 169 043
NAF : 4920Z

VFLI SA
6 Rue d'Amsterdam

F - 75009 PARIS
Tel. 01
Fax. 01
TVA : FR 93 408 169 043



URBASER ENVIRONNEMENT
Zone Industrielle de Fos Mer
Route quai Minéralier
Lieu Dit Caban Sud
F - 13270 Fos Sur Mer

REÇU LE 09 AOÛT 2010
16.96h

FACTURE N° VFA100107.001078 du 30/07/2010

Adresse facture

Client : M48459557400 - URBASER
Vos références : UE 2116 CD 310 A du 07.12.09
Interlocuteur :
RIB : 30004021460001024106474
Vos références : 1078

URBASER ENVIRONNEMENT
Zone Industrielle de Fos Mer
Route quai Minéralier
Lieu Dit Caban Sud
F - 13270 Fos Sur Mer

os.	Code article	Désignation	Dossier	Quantité	P.U. Brut	P.U. Net	Montant
10	FAC00300	10 au 12 Décembre 2009 CTN/EVERE	RFN00886	1 UO	3 757,00	3 757,00	3 757,00
	FAC00300	10 au 12 décembre 2009 CTS/EVERE	RFN00886	3 UO 2	3 395,00	3 395,00	10 185,00
Impression : Analytique : Echéance : Bon pour acco : Bon à Payer : Saisi : Koko : Commentaire :							
					Total net HT :		13 942,00
					Montant TVA :		1 296,55
					Net à payer : EUR		15 238,55

TVA	%TVA	Base	Montant TVA
TVA collectée 5,5%	5,50	10 185,00	560,18
TVA collectée 19,6%	19,60	3 757,00	736,37

de livraison : Prestation sur Site
Conditions de paiement : 45 jours - fin de mois
Modes d'expédition : Rendu droits acquittés
Mode de paiement : Virement bancaire
Echéance : 14/09/2010

de réserve de propriété (loi 80.335 du 12 mai 1980)
Les marchandises sont vendues avec une clause subordonnant expressément le transfert de leur propriété au paiement intégral du prix, en principal et accessoires. A cet égard, ne constitue pas paiement au sens de la présente loi, la remise de traites ou de tout autre titre créant une obligation de payer. La créance origininaire du vendeur sur l'acheteur subsiste, avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété, jusqu'à ce que la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les Textes modifiant la loi.

IEGE
d'Amsterdam
PARIS
Capital de 34 855 200 €
408169043
FR 93 408 169 043
4920Z

VFLI SA
6 Rue d'Amsterdam

F - 75009 PARIS
Tel. 01